



Communiqué de presse n° 52
Opération Omra 1431 : Phase Aller
Royal Air Maroc augmente d'un tiers l'offre en capacité.
La compagnie met en place un dispositif renforcé dans les aéroports de
départ ainsi qu'à Jeddah et à Medine pour l'accueil et l'assistance des
pèlerins.

Comme chaque année, Royal Air Maroc assurera durant le mois sacré du Ramadan 1431 de l'Hégire le transport des pèlerins au départ des aéroports marocains à destination des lieux Saints de l'Islam pour effectuer la Omra.

La phase « Aller » de l'opération Omra Ramadan 1431 se déroule cette année du 03 août au 1^{er} septembre 2010.

Afin d'être proche des pèlerins, Royal Air Maroc a programmé des vols directs au départ des principaux aéroports marocains : Casablanca, Tanger, Marrakech, Fès, Agadir, Oujda et Rabat à destination de Jeddah et de Médine.

Afin de répondre aux attentes des pèlerins, la compagnie nationale a prévu une offre en capacité en augmentation de 33,5% par rapport à celle déployée pour l'Omra 1430. L'offre s'élève ainsi à 22976 sièges dont 21687 en vols supplémentaires.

Les vols programmés pour la phase Aller sont au nombre de 59, en progression de 44% par rapport à l'année dernière. Ces vols seront assurés par des avions gros porteurs : des Boeing 747 et 767.

Par ailleurs, Royal Air Maroc a mis en place un dispositif renforcé pour assurer l'accueil et l'assistance des pèlerins et leur permettre de voyager dans les meilleures conditions au départ des aéroports nationaux. Parmi les mesures prises dans ce cadre :

- Renforcement des équipes de la compagnie au niveau des aéroports marocains ainsi qu'à Jeddah et à Médine en vue de faciliter les modalités d'enregistrement et d'embarquement des pèlerins ;
- Traitement des vols au niveau 0 du Terminal 1 de l'aéroport Mohamed V de Casablanca dès son ouverture. En attendant, ces vols seront traités au niveau 1 du terminal 1 ou au Terminal 2 de ce même aéroport;
- Ouverture de comptoirs spéciaux d'enregistrement supplémentaires, dans les aéroports qui le permettent, pour plus de fluidité ;
- Mise en place de structures d'information, d'accueil et d'orientation des pèlerins.

Casablanca, le 04 Août 2010